COMMISSION EDUCATION DU 08 JUILLET 2013

Présents :

Elus : Jean-Paul VIROL, Liliane AGRAFEUIL, Jean-Luc NOYER, Jacky COULAUD, Josette LIMOGES,

Philippe CHANDELLE, Stéphane WAGNER, Michel GRELLETY, Agnès DAURIAC, Rolland COLLINET, Hélène DUBUSSY, Emmanuel LEGAY, Gilles MOTARD, Sylviane FEIX, Maryline GOURBEAU, Jean-Luc MALLET.

Communes de Vergt et Lacropte non représentées (R CACAN et I FAURE excusés)

Directrices alsh : Marion SYMPHORIEN, Stéphanie DRONIOU, Evelyne MOYEN.

Secrétaire : Pascale LONGO

Jean-Paul VIROL remercie tous les délégués ainsi que les agents de la CCPV de leur présence à cette réunion de la commission éducation.

Avant d'aborder l'ordre du jour Jean-Paul VIROL signale que chaque commune ayant une école doit renvoyer par mail ou par l'intermédiaire de la CCPV le document pour le fonds d'amorçage avant le 11 juillet 2013.

Malgré plusieurs réclamations (préfecture, ministère...) rappelant que c'est la Communauté de Communes qui a la compétence scolaire et que par conséquent c'est à elle de percevoir ce fonds, la demande de l'inspection académique est toujours d'actualité.

1/ TRAVAUX DANS LES ECOLES PENDANT LES VACANCES D'ETE.

Liste des travaux à voir pendant les vacances 2013

- Local dans la cour de l'école de Saint Mayme à mettre en état dans l'attente de travaux plus importants. Ce local sera ajouté à la convention de mise à disposition des bâtiments scolaires avec la commune.

- Réfection de la cour de Saint Mayme (devis en cours). Il a été décidé en régie de faire une tranchée pour passer l'eau et l'électricité pour desservir ce local. Ces travaux seront réalisés avant la réfection de la cour.
- Nettoyage du garage de l'école de Cendrieux
- Commande et mise en place des tables inox au restaurant de Vergt (suite avis des services sanitaires)
- Suppression du bac à sable de l'école primaire de Vergt (à confirmer avec M Chandelle)
- Reprendre les clôtures de la maternelle de Vergt et de l'ALSH, car les enfants arrivent à « détendre le grillage »
- Mise en place d'eau chaude dans les sanitaires de l'école d'Eglise Neuve de Vergt, ainsi qu'un chauffage d'appoint dans le sas d'entrée de l'école.
- Nettoyage et fermeture du sous sol de l'école de Chalagnac (réserve de la Commission de Sécurité)
- Modification de l'alarme de l'école de Cendrieux
- Pose de deux rideaux à l'école de St Paul de Serre
- Renouvellement du copieur de l'école de Cendrieux
- Nettoyage à la brosse (automatique) des linos du restaurant de Vergt et de l'école Primaire
- Réfection des tapisseries de la salle de motricité et couloir de l'école de Grun Bordas (peintures)
- Mise en place du mobilier (en commande) pour les écoles
- Suivi des différentes vérifications pendant les vacances (hottes, extincteurs.....)
- Mise en place de la classe supplémentaire au primaire de Vergt (mobilier à déplacer)

En plus de ces travaux, une multitude de tâches seront réalisées (entretien courant, nettoyage, mutualisation.....).

- Monsieur CHANDELLE signale qu'une table à langer doit être impérativement installée dans les WC handicapés de l'école primaire de Vergt pour la rentrée.

2/ RESTITUTION DU QUESTIONNAIRE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES.

Pour information, à ce jour, la DASEN n'a toujours pas validé les emplois du temps des écoles de Lacropte et Chalagnac.

- Analyse des réponses :

VERGT école maternelle, et élémentaire ; sur 237 enfants inscrits, 172 réponses.

RPI CENDRIEUX/LACROPTE ; sur 73 enfants inscrits, 42 réponses.

RPI GRUN BORDAS/ ST MAYME ; sur 38 enfants inscrits, 30 réponses.

RPI CHALAGNAC/EGLISE NEUVE/ST PAUL ; 134 enfants inscrits, 77 réponses.

Ce questionnaire avait pour but de connaitre l'avis des parents sur la participation des enfants aux TAP (Temps d'activités Périscolaires) et la fréquentation future des ALSH.

(Voir document en annexe).

- La navette de Lacropte, Cendrieux pour Lou Bricoulous est très peu utilisée actuellement (2 enfants en moyenne...). Il est proposé de faire une note à la rentrée aux parents pour les informer que cette navette ne pourra pas être maintenue pendant les vacances scolaires (petites et grandes) si 10 enfants au minimum ne la fréquentent pas régulièrement.
  Pour les mercredis la navette Lacropte Cendrieux passe par Vergt où arrivent également les enfants de Grun-Bordas, St Mayme , Beauregard. Répartition ensuite des enfants vers Chalagnac ou poursuite vers lou Bricoulous. (contact pris avec les transporteurs pour devis).
- Jean-Paul VIROL rappelle que lors du dernier conseil communautaire, les délégués communautaires avaient décidé de prendre en priorité les enfants déjà inscrits aux ALSH.

- Plusieurs élus rapportent que des parents « menacent » de ne pas mettre leurs enfants à l'école le mercredi matin ; après 4 demi-journées d'absences non justifiées, le maire a obligation de faire un signalement à l'inspection académique.

- Pour Vergt, il y aura une garderie le mercredi jusqu'à 12h30 gratuite.

Pour les activités des TAP :

- <u>Présentation des activités par les directrices des ALSH.</u>

Programme, intervenants, budget.

(Voir documents en annexe)

- Le programme des TAP est fait jusqu'aux vacances de toussaint.
- Les directrices ont travaillé en collaboration avec les enseignants pour adapter au mieux les TAP avec les projets d'école.
- Les intervenants du Conseil Général participeront aux TAP après les vacances de toussaint. Jours et lieux restent à finaliser.
- Un questionnaire sera remis aux familles à la rentrée pour que chacun puisse faire son choix pour les activités.

- Divers :

Mr Chandelle précise que le futur enseignant de la classe des CLIS (Classe pour Inclusion Scolaire) fait partie du projet « école et cinéma », peut être faut il le contacter pour les TAP.

Mr Chandelle propose aux directrices des ALSH de participer aux conseils d'école à partir de la rentrée 2013.

Jean-Paul VIROL tient à remercier les directrices pour tout le travail effectué.

INTERVENTION DE STEPHANE WAGNER SUR LES CIRCUITS COURTS

Stéphane Wagner fait un rappel sur l'historique des circuits courts.

En 2009, La CCPV a commencé à aborder le projet d'alimenter les cantines de la communauté par des producteurs locaux et bio. Depuis, rien.

Présentation d'une note méthodologique et d'un catalogue de produits de l'association

« Isle mangez bio ».

La commission éducation valide le projet, début septembre une rencontre aura lieu entre les agents de restauration de la CCPV et l'association « Isle mange bio ».

(Voir document en annexe).

Jean-Paul VIROL remercie l'assemblée et lève la séance à 23h00.

Projet éducatif 2013/2016

De la Communauté de Communes du Pays Vernois

- Introduction du Président
- Situation géographique des ALSH
- Accès aux loisirs pour tous
- Fonctionnement ALSH extra et périscolaires
- Cadre général du projet sur les TAP *(temps d'activités périscolaires)*
- Relations pédagogiques
- La notion d'activité
- De la théorie à la pratique
- Fiches annexes

I / INTRODUCTION DU PRESIDENT :

Chères et chers Amis,

Parmi nos nombreuses compétences intercommunales, il nous a semblé important de communiquer sur un sujet incontournable et prioritaire, puisqu'il s'adresse à nos petits. La Communauté de Communes que j'ai l'honneur de présider a fait, en ce sens, des efforts importants afin que les enfants obtiennent un service de qualité sur le territoire intercommunal.

C'est toute l'importance de ce projet éducatif 2013-2016. Il doit s'adresser à toutes celles et tous ceux qui sont chargés de faire acte pédagogique avec la Communauté de Communes du Pays Vernois. Il doit permettre aux équipes de s'interroger sur les objectifs et les moyens qui en découlent. Il doit défendre notre conception des accueils de loisirs et se réfère aux principes et aux valeurs éducatives que nous défendons, en apportant un environnement totalement aux normes pour un meilleur service dû à l'enfant.

À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2013, cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle sur les Temps d'Activités Périscolaires (T A P).

Notre projet éducatif est triennal. Ce système de fonctionnement basé sur trois ans n'est pas inscrit dans un délai trop long. Il respecte ainsi l'avancée des maux du temps, avec un cadre axé sur des orientations fortes. Il pourra donc être réactualisé chaque année, par simple avenant et ceci dans un seul but, celui de permettre à tous nos petits d'avoir, à « armes égales », toutes les chances d'entrer dans l'avenir.

Au niveau de sa compétence scolaire, la Communauté de Communes du Pays Vernois a fait de belles réalisations reconnues par les plus hautes instances de l'État dans le département. Elle a prouvé son soutien à la jeunesse et aujourd'hui elle a éprouvé le besoin de le faire savoir.

Avec Amitiés à toutes et tous.

Jean-Pierre SAINT AMAND

II / TERRITOIRES CONCERNES.

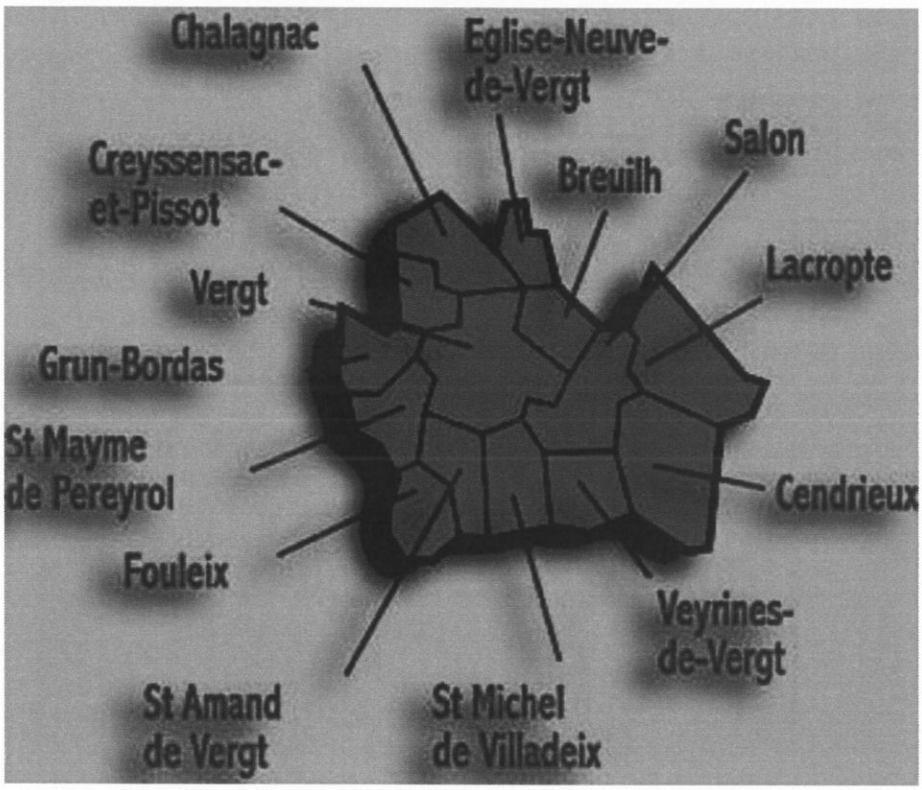

III/ SITUATION GEOGRAPHIQUE DES ALSH

ALSH Les P'tites Canailles et Périscolaire Les Lapinous sur la commune de Chalagnac

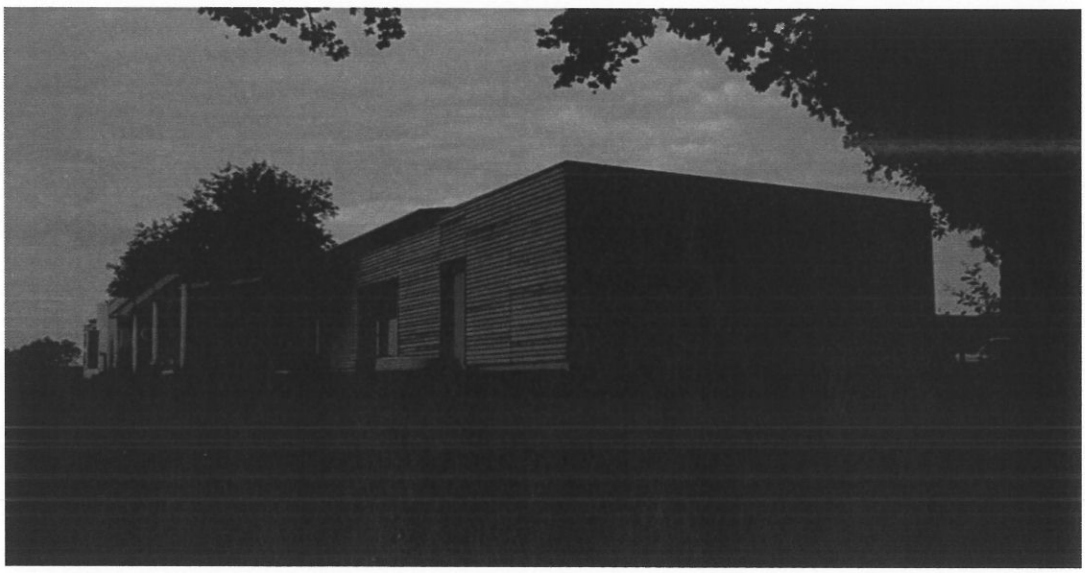

Périscolaire sur la commune de Vergt

ALSH Les Bricoulous et Périscolaire l'Arc En Ciel sur la commune de Saint Amand de Vergt

IV / ACCES AUX LOISIRS POUR TOUS

Dans la continuité du contrat « temps libre » et pour lutter contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder, au travers du centre de loisirs ALSH extra et périscolaires, à la culture, aux découvertes, à la créativité et aux loisirs, la communauté de communes à mis en place la tarification modulée sur huit tranches. Il nous parait fondamental de lutter contre les phénomènes d'exclusion et d'inégalités sociales, en favorisant l'intégration de tous. La mixité des populations entrainent une richesse dans les coutumes citoyennes et pratiques culturelles, amenant chacun à vivre dans le respect des différences.

V / FONCTIONNEMENT ALSH EXTRA ET PERISCOLAIRE.

a) ALSH EXTRA SCOLAIRE

Ouverts les mercredis, petites et grandes vacances. Les inscriptions se font auprès de la directrice responsable de l'accueil, ou à la Communauté de Communes 7, route de Périgueux à Vergt. Tout enfant qui fréquente l'un des deux centres, même occasionnellement, devra être inscrit. Un règlement intérieur est affiché dans les locaux. Pendant les vacances les accueils ouvrent leurs portes à partir de 9h jusqu'à 18h30, avec une possibilité d'accueillir les enfants dès 7h10 pour les parents qui le souhaitent. Suite à la réforme des rythmes scolaires, le mercredi, les alsh « Les P'tites Canailles et les Bricoulous » sont ouverts de 12h à 18h30.

b) ALSH PERISCOLAIRE

Les trois centres Périscolaires accueillent les enfants avant et après le temps scolaire, ils sont gérés par la Communauté de Communes du Pays Vernois.
Les inscriptions se font au centre, auprès de la Directrice responsable de l'accueil, ou à la Communauté de Communes du Pays Vernois 7, route de Périgueux à Vergt. Tout enfant qui fréquente le Périscolaire, même occasionnellement, devra être inscrit.

Un règlement intérieur est affiché dans les locaux.
Périscolaire les Lapinous sur la commune de Chalagnac :
Matin de 7h10 à 8h50 et soir de 16h30 à 18h30
Périscolaire L'Arc En Ciel sur la commune de St Amand de Vergt
Matin de 7h30 à 9h00 et soir de 16h30 à 19h00
Périscolaire de Vergt

Matin de 7h20 à 8h50 et soir de 16h30 à 19h00

VI / CADRE GÉNÉRAL DU PROJET POUR LES TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Les objectifs :

- Proposer des animations en lien avec les projets d'écoles
- Participer à l'éveil culturel, sportif, et artistique de l'enfant
- Travailler dans le temps et la continuité
- Développer un partenariat avec les associations locales

Son inscription dans l'espace et le temps :

Le projet se déroulera sur l'année scolaire 2013-2014. Il sera conduit sur l'ensemble du territoire avec des aménagements spécifiques à chaque école .

- RPI : Lacropte - Cendrieux
- RPI : Chalagnac - Eglise-neuve de Vergt - St Paul de Serre
- Ecoles Maternelle et élémentaire de Vergt
- RPI : Grun Bordas - St Mayme de Pereyrol - Beauregard et Bassac
- RPI : Fouleix - St Michel de Villadeix - St Laurent des Bâtons

Horaires des TAP : Voir Fiches annexes
(Chalagnac et Lacropte reste à venir).

Le public :

Ce projet est mené auprès des enfants scolarisés sur la Communauté de Communes de la Petite section de maternelle au CM2 et en classe de CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire).

Les moyens :

Moyens humains :

- Equipe de direction
- Equipe d'animation alsh, périscolaire, et atsem
- Intervenants
- Partenaires (bibliothèque, Conseil Général, associations locales ...)

Moyens financiers :

- Achats matériel pédagogique
- Coût Intervenants
- Coût du personnel encadrant

Moyens matériel :

- Mise à disposition de locaux par les Mairies de la Communauté de Communes (Salle de classes, salle des fêtes, terrains sportifs, accueil de périscolaires ...)
- Mise à disposition du matériel des écoles
- Mise à disposition du matériel pédagogique des structures d'accueil

Pilotage du Projet :

Le projet est mené par :

- Evelyne Moyen, Directrice ALSH Les Bricoulous à St Amand de Vergt
- Marion Symphorien, Directrice ALSH Les P'tites Canailles à Chalagnac
- Stéphanie Droniou, Directrice Multisite des Accueils périscolaires de Vergt et de Chalagnac et Directrice Adjointe de l'ALSH les P'tites Canailles à Chalagnac.

Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes du Pays Vernois.
Tél : 05 53 54 35 95 ; mail : pl.ccpv@gmail.com

Les différentes étapes du projet :

De mars à mi-juillet 2013:

- Mise en place du projet avec comité de pilotage par secteur rassemblant les élus, les directeurs d'école, les enseignants, les parents d'élèves et les directrices d'accueil de loisirs.

- Réflexion sur des projets d'animations en lien avec les projets d'écoles.

- Recherches et prises de contact avec les associations locales

Fin juin 2013 :

- Propositions des projets aux équipes d'animation.

- Budgétisation des besoins matériels et humains (intervenants extérieurs, encadrants...)

Réalisation et suivi du projet (année scolaire 2013/2014) :

- Elaboration de fiches techniques par les différents animateurs et intervenants

- Création de malles et fiches pédagogiques

- Réunions de préparations pour les animateurs, atsem : 2h entre chaque période de vacances soit 10 heures à l'année

- Suivi des animateurs sur le terrain par l'équipe de direction

Bilan :

- Bilan individuel, mensuel sur chaque site (animateurs, atsem, intervenants extérieurs).

- Bilan trimestriel de l'équipe de direction,

- Bilan annuel de tous les participants du projet (équipe de direction, équipe d'animation, et comités de pilotage)

VII/ RELATIONS PEDAGOGIQUES

Afin d'assurer cette mission, l'équipe d'animation se donne pour objectifs :

- D'aider chaque enfant à formuler ses désirs en exprimant ses choix et ses motivations.
- D'aménager l'espace et le temps selon les tranches d'âge.
- De garantir des programmes d'animation adaptés à l'âge des enfants.

L'accueil de loisirs, animé par toute une équipe, est un espace collectif qui doit pouvoir permettre aux enfants de se construire. L'efficacité et l'esprit de convivialité de l'équipe offre une relation de qualité non seulement avec les enfants mais aussi auprès des parents. La famille, le principal acteur de l'éducation de l'enfant, trouve sa place par la communication avec l'équipe d'animation, et peut participer aux journées « portes ouvertes, spectacles » organisées chaque début de vacances et fin d'année. Celles -ci visent à l'implication des parents pour les loisirs de leurs enfants. L'intérêt pour l'enfant est de se sentir valorisé par l'adulte.

VIII / LA NOTION D'ACTIVITE :

Education & Citoyenneté, affirme nos exigences de travail et de réflexion auprès de nos partenaires.

Les objectifs mis en place dans les projets pédagogiques répondront à la mission essentielle des accueils de loisirs c'est-à-dire : Permettre l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, de ses potentialités afin de le rendre le plus autonome possible. Le jeu étant l'activité première et primordiale de l'enfant, les accueils de loisirs se définiront comme un espace ludique en accord avec les Droits de l'Enfant.

Le rôle éducatif des collectivités locales étant de plus en plus important, il convient de définir la notion de jeu, n'ayant d'autre but que l'amusement, dans notre action nous l'aborderons comme une méthode pédagogique pour faire appel à de nombreuses notions d'éducation : règles, respect, socialisation, réalisation d'objectifs, plaisirs, motivation et imagination...favoriser des gestes quotidiens

(tri des déchets, utilisation de matériaux de recyclage, gestion de l'eau, extinction des éclairages…)

IX/ DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Le projet éducatif n'est surement pas un mode d'emploi, si l'animateur utilise des techniques. Le premier « outil » c'est lui-même ! Les enfants sont tous différents de par leur personnalité et leurs désirs. Nous ne pourrions adopter un comportement mécanisé et standardisé. L'équipe d'animateurs doit être « source de richesse » en préparant le projet pédagogique laissant place à l'imagination, la création et l'humour.

Jean-Pierre SAINT AMAND

Président de la Communauté
De Communes Pays Vernois

HORAIRES DES TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Semaine type pour les enfants de l'école de Chalagnac (55 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Temps d'activités périscolaire (TAP)	Enseignement après-midi
LUNDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h05**	14h05-16h20
MARDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h05**	14h05-16h20
MERCREDI	9h00-12h00			
JEUDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h05**	14h05-16h20
VENDREDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h05**	14h05-16h20

Semaine type pour les enfants de l'école d'Eglise Neuve de Vergt (47 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Temps d'activités périscolaire (TAP)	Enseignement après-midi
LUNDI	9h00-12h00	12h00-13h40		13h40-16h10
MARDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h10**	14h10-16h10
MERCREDI	9h00-12h00			
JEUDI	9h00-12h00	12h00-13h40		13h40-16h10
VENDREDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h10**	14h10-16h10

Semaine type pour les enfants de l'école de St Paul de Serre (43 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Temps d'activités périscolaire (TAP)	Enseignement après-midi
LUNDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h10**	14h10-16h10
MARDI	9h00-12h00	12h00-13h40		13h40-16h10
MERCREDI	9h00-12h00			
JEUDI	9h00-12h00	12h00-13h20	**13h20-14h10**	14h10-16h10
VENDREDI	9h00-12h00	12h00-13h40		13h40-16h10

Semaine type pour les enfants de l'école de Grun Bordas (27 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi	Temps d'activités périscolaire (TAP)
LUNDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MARDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MERCREDI	9h00-12h00			
JEUDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
VENDREDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**

Semaine type pour les enfants de l'école de St Mayme de Pereyrol (24 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi	Temps d'activités périscolaire (TAP)
LUNDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MARDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MERCREDI	9h00-12h00			
JEUDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
VENDREDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**

Semaine type pour les enfants de l'école de Cendrieux (35 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi	Temps d'activités périscolaire (TAP)
LUNDI	8h55-12h00	12h00-13h30	13h30-15h40	**15h40-16h20**
MARDI	8h55-12h00	12h00-13h30	13h30-15h40	**15h40-16h20**
MERCREDI	8h55-11h55			
JEUDI	8h55-12h00	12h00-13h30	13h30-15h40	**15h40-16h20**
VENDREDI	8h55-12h00	12h00-13h30	13h30-15h40	**15h40-16h2**

Semaine type pour les enfants de l'école de Lacropte (42 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Temps d'activités périscolaire (TAP)	Enseignement après-midi
LUNDI	8h45-11h45	11h45-13h30	**12h45-13h30**	13h30-16h00
MARDI	8h45-11h45	11h45-13h30		13h30-16h00
MERCREDI	8h55-10h45		**10h45-11h45**	
JEUDI	8h45-11h45	11h45-13h30		13h30-16h00
VENDREDI	8h45-11h45	11h45-13h30	**12h45-13h30**	13h30-16h00

Semaine type pour les enfants de l'école maternelle de Vergt (nombre non défini à ce jour)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi	Temps d'activités périscolaire (TAP)
LUNDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MARDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MERCREDI	8h45-11h45			
JEUDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
VENDREDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**

Semaine type pour les enfants de l'école élémentaire de Vergt (147 enfants)

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi	Temps d'activités périscolaire (TAP)
LUNDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-15h00	**15h00-16h30**
MARDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	
MERCREDI	8h45-11h45			
JEUDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	
VENDREDI	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-15h00	**15h00-16h30**

Semaine type pour les enfants de l'école de St Michel de Villadeix

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi	Temps d'activités périscolaire (TAP)
LUNDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MARDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
MERCREDI	9h00-12h00			
JEUDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**
VENDREDI	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	**15h45-16h30**

Semaine type pour les enfants de l'école de Fouleix

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi	Temps d'activités périscolaire (TAP)
LUNDI	9h05-12h05	12h05-13h40	13h40-15h55	**15h55-16h40**
MARDI	9h05-12h05	12h05-13h40	13h40-15h55	**15h55-16h40**
MERCREDI	9h05-12h05			
JEUDI	9h05-12h05	12h05-13h40	13h40-15h55	**15h55-16h40**
VENDREDI	9h05-12h05	12h05-13h40	13h40-15h55	**15h55-16h40**

Exemple d'activités proposées :

Activités sportives

Basket	Intervenant extérieur
Rugby ou initiation à la balle ovale	Intervenant extérieur
Escrime	Intervenant extérieur
Multisports	Animateur encadrant / intervenant
Athlétisme	Animateur encadrant / intervenant
Badminton	Animateur encadrant / intervenant
Tennis	Animateur encadrant / intervenant
Hockey	Animateur encadrant / intervenant
Danse ou expression corporelle	Animateur encadrant / intervenant
Parcours de motricité	Animateur encadrant / intervenant

Activités Culturelles /artistiques

Théâtre	Intervenant extérieur
Jeux d'expressions, jeux de rôle	Animateur encadrant / intervenant
Chorale	Animateur encadrant / intervenant
Musique (découverte musicale, famille des instruments...)	Animateur encadrant / intervenant
Atelier lecture	Animateur encadrant / intervenant
Atelier journal	Animateur encadrant / intervenant
Art visuel (peinture, sculpture, dessins...)	Animateur encadrant / intervenant
Ateliers Créatifs (bricolages, activités Manuelles...)	Animateur encadrant / intervenant

Activités diverses

Activités nature (jardinage, herbier ....)	Animateur encadrant / intervenant
Développement durable (recyclage, écologie...)	Animateur encadrant / intervenant
Les droits de l'enfant	Animateur encadrant / intervenant
Initiation 1er secours	Pompiers /intervenant

BUDGET MATERIEL

MATERIEL SPORT						
	DESIGNATION	**BESOIN EN MATERIEL**	**REF**	**QUANTITE**	**TARIF**	**TOTAL**
LENIKA	**MALLE Initiation Hockey**	Set mini hockey 4/6 ans Pour 24 enfants		2	115	230 €
		Set hockey 7/10 ans Pour 24 enfants		2	124	248 €
		Mini but		4	9,50	38 €
MAJUSCULE	**MALLE Motricité**	Parachute Pour 16 enfants livret		1 1	84,90	84,90 € 6,00
		Vagues tactiles	77579	1	205	205
		Rochers tactiles	77580	1	122	122
MAJUSCULE	**MALLE Initiation Badminton**	Raquettes x 6	85610	3	50	150 €
		Balles peluches	85637	2	12,80	25,60€
SADEL	**MALLE Jeu de Balles**	10 ballons	J100427	1	59.00 -20%	59,00€ 47.20 €
	MALLE INSTRUMENTS	Valise 17 instruments	J105434	1	145.00€ -20%	145.00€ 116.00€
LA GRANDE RECREE	**MALLE CROQUET**	Jeux de croquets pour 24 enfants		4	40.00€	160.00€
SADEL	Petit matériel					100.00€ 80.00€
TOTAL						**1512.70€**

LISTE DES INTERVENANTS POUR LA PÉRIODE SEPTEMBRE / OCTOBRE

Association	Nom de l'intervenant	Activités	Ecole	Lieu	jours	coût/séances	N°de séances	Coût total
Union athlétique vernoise	Christian DELPEYROUX	Initiation balle ovale	Elémentaire de Vergt	Stade	Lundi, Vendredi	4,68 €	13	60,84 €
La Clé	Justine EECKMAN	Expression théâtrale	St Mayme de Pereyrol	Ecole	Mardi, Vendredi	45,00 €	14	630,00 €
							TOTAL	**690,84 €**

LISTE DES INTERVENANTS POUR LA PÉRIODE NOVEMBRE / DECEMBRE (A CONFIRMER)

Association	Nom de l'intervenant	Activités	Ecole	Lieu	jours	coût/séances	N°de séances	Coût total
Reg'art	Amandine Lauber	Art plastique	Maternelle de Vergt	Périscolaire	A determiner	47,00 €	7	329,00 €
Virus		*atelier d'éveil musical*	*Eglise Neuve de Vergt*	*Garderie*	*Mardi, Vendredi*	*37,50 €*	*14*	*525,00 €*
			ou					
Virus		*atelier d'éveil musical*	*Eglise Neuve de Vergt*	*Garderie*	*Mardi ou Vendredi*	*37,50 €*	*7*	*262,50 €*

Programme des Temps d'Activités Périscolaires sur l'école élémentaire de Vergt

Septembre – Octobre 2013

CLASSES	LUNDI	VENDREDI
CLIS	**Selon l'âge, la capacité et les besoins de chacun** *(à déterminer à la rentrée)*	**Selon l'âge, la capacité et les besoins de chacun** *(à déterminer à la rentrée)*
CP	**Initiation à la balle ovale** *1 intervenant ext + 1 animatrice* *Lieu : stade*	**Initiation au hockey** *1 animatrice* *Lieu : stade*
CE1	**Atelier musical** *1 animatrice* *Lieu : 1 classe*	**Atelier recyclage** *1 animatrice* *Lieu : Salle de la mairie*
CE2	**Ateliers d'expression** *1 animatrice* *Lieu : à définir*	**Jeux d'antan** *1 animatrice* *Lieu : cour d'école*
CM1	**Initiation au hockey** *1 animatrice* *Lieu : stade*	**Initiation à la balle ovale** *1 intervenant ext + 1 animatrice* *Lieu : stade*
CM2	**Atelier recyclage** *1 animatrice* *Lieu : Salle de la mairie* **Jeux d'antan** *1 animatrice* *Lieu : cour d'école*	**Atelier musical** *1 animatrice* *Lieu : 1 classe* **Ateliers d'expression** ***1 animatrice*** *Lieu : à définir*

Programme des Temps d'Activités Périscolaires sur l'école maternelle de Vergt

Septembre – Octobre 2013

CLASSES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
TPS	**parcours de motricité** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Eveil musical** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Jeux traditionnels** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Atelier conte** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*
PS	**Eveil musical** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**parcours de motricité** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Atelier conte** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**jeux traditionnels** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*
MS	**Jeux traditionnels** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Atelier conte** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Parcours de motricité** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Eveil musical** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*
GS	**Atelier conte** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Jeux traditionnels** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**Eveil musical** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*	**parcours de motricité** *1 animatrice ou 1 Atsem* *Lieu :*

Programme des Temps d'Activités Périscolaires sur l'école de St Mayme de Pereyrol

Septembre – Octobre 2013

CLASSES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
CM1	**Arelier recyclage** *1 animatrice* *Lieu :*	**Théâtre** *1 intervenant ext* *Lieu :*	**Création d'un journal** *1 animatrice* *Lieu :*	**Badminton** *2 animatrices* *Lieu :*
CM2	**Création d'un journal** *1 animatrice* *Lieu :*	**Badminton** *2 animatrices* *Lieu :*	**Atelier recyclage** *1 animatrice* *Lieu :*	**Théâtre** *1 intervenant ext* *Lieu :*

Programme des Temps d'Activités Périscolaires sur l'école de Grun Bordas

Septembre – Octobre 2013

CLASSES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
PS /MS	**Atelier recyclage** *1 animatrice* *Lieu :*	**Atelier musical** *1 animatrice* *Lieu :*	**Jeux coopératifs** *1 animatrice* *Lieu :*	**Jeux d'antan** *1 animatrice* *Lieu :*
GS/CP	**Jeux coopératifs** *1 animatrice* *Lieu :*	**Jeux d'antan** *1 animateur* *Lieu :*	**Atelier recyclage** *1 animatrice* *Lieu :*	**Atelier musical** *1 animatrice* *Lieu :*

Programme des Temps d'Activités Périscolaires sur l'école de Beauregard et Bassac

Septembre – Octobre 2013

<table>
<tr><th>CLASSES</th><th>LUNDI</th><th>MARDI</th><th>JEUDI</th><th>VENDREDI</th></tr>
<tr><td>PS-MS-GS</td><td>Jeux d'expression
1 animatrice
Lieu :</td><td>Atelier musical
1 animatrice
Lieu :</td><td>Jeux de société
1 animatrice
Lieu :</td><td>Parcours de motricité
1 animatrice
Lieu :</td></tr>
<tr><td>CP</td><td>Jeux de société
1 animatrice
Lieu :</td><td rowspan="3">Initiation à l'athlétisme

1 animatrice

Lieu :</td><td>Jeux d'expression

1 animatrice

Lieu :</td><td rowspan="3">Atelier musical

1 animatrice

Lieu :</td></tr>
<tr><td>CE1</td><td>Théâtre
1 intervenant ext
Lieu :</td></tr>
<tr><td>CE2</td><td>Jeux de société
(avec les cp)
Lieu :</td><td>Théâtre
1 intervenant ext
Lieu :</td></tr>
</table>

NOTE METHODOLOGIQUE

« COMMENT DEVELOPPER LES CIRCUITS COURTS DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE »

Les enjeux liés aux circuits courts et à l'action intercommunale

Des efforts importants sont réalisés par chaque commune pour équilibrer et diversifier les repas. Il est toutefois, possible d'aller encore plus loin en augmentant la part des produits locaux et bio en mutualisant des actions à l'échelle intercommunale. Les enjeux sont multiples.

- **Enjeux sanitaires :** des produits sains pour la santé de nos enfants;

- **Enjeux éducatifs :** éducation au bon goût, sensibilisation à la qualité alimentaire et à l'agriculture de qualité ;

- **Enjeux économiques :** apporter des débouchés pour les producteurs locaux en limitant les intermédiaires (circuits courts) – maintenir, voire développer une agriculture locale, par exemple, en favorisant l'installation de maraîchers;

- **Enjeux environnementaux :** réduire les distances d'approvisionnement et donc les émissions de CO2, respecter les rythmes naturels en proposant des produits de saison;

- **Enjeux sociaux :** créer du lien entre les producteurs locaux, les collectivités et leurs écoles... redorer l'image de l'agriculture et de la restauration collective.

- **Enjeux financiers :** possibilité de mutualiser, via la Communauté de Commune l'achat de fournitures (groupement de commandes) ou d'équipements pour la cuisine.

Les principales étapes de la démarche

Etape 1 – Présentation du dispositif proposé par le groupement des producteurs
Présentation à la commission agri-tourisme et à la commission éducation de la Communauté de Communes du Pays vernois :

- Le dispositif autour de la SCIC Mangeons 24
- Expérience de la Com Com Isle et Double, Mussidan et Saint Astier : Plateforme Isle Mange Bio (Groupe des producteurs bio du Pays Vernois)
- Proposer une méthodologie

Etape 2 – Valider politiquement la démarche
Validation par le conseil communautaire

Etape 3 – Tester l'introduction de produits locaux sur la communauté de communes (Septembre 2013 à juin 2014),

- Planifier des approvisionnements avec Isle Mange Bio pour la partie Bio, y compris pour les produits issus des fermes certifiées du territoire de la Communauté de Communes.
- Poursuivre l'approvisionnement de gré à gré avec les producteurs locaux conventionnels, et aboutir à ce qu'ils se structurent collectivement.

Communauté de Communes du Pays Vernois 7 route de Périgueux 24380 Vergt
Tél: 05 53 54 35 95 Télécopie: 05 53 54 37 23
Mail: cc.paysvernois@gmail.com

Etape 4 – Réunir les responsables des cantines et élus référents (octobre 2013)
- Apprendre à se connaître et échanger sur les pratiques (expérience de la CCAIV)
- Proposer une formation du CNFPT sur les pratiques culinaires
- Présenter le fonctionnement des plateformes d'approvisionnement existantes (Bio et production locale.
- Proposer des réunions mensuelles pour élaborer les menus en commun (même si variantes possibles selon les communes). Travail en partenariat avec la nutritionniste ?

Etape 5 - Réaliser un bilan intermédiaire sur les aspects techniques et financiers (janvier 2014)
- Bilan de fonctionnement
- Bilan financier (montant total de l'approvisionnement sur le premier trimestre, coût sur le prix du repas…)
- ajustement

Etape 6 – Proposer de créer une plateforme de regroupement de l'offre à l'échelle du Pays Vernois servant de relais logistique local pour les plateformes existantes.(2ème semestre 2014)
- Partenariat avec un opérateur économique de la communauté de commune du Pays Vernois pour la mise à disposition de surfaces de stockage de produits locaux bio et conventionnels si économiquement cela est opportun (à étudier suivant l'offre de la plateforme SCIC Mangeons 24).

Communauté de Communes du Pays Vernois 7 route de Périgueux 24380 Vergt
Tél: 05 53 54 35 95 Télécopie: 05 53 54 37 23
Mail: cc.paysvernois@gmail.com

Communiqué de presse – 19 juin 2013

Intercommunalité : le personnel des cantines scolaires cuisine des produits locaux et bio

Avant même la création de la nouvelle Communauté de Communes Isle Vern et Salembre en Périgord au 1er janvier 2014, des actions communes sont déjà engagées, notamment dans le domaine du développement durable. Les journées organisées le 3 avril à Saint-Léon-sur-l'Isle et le 19 juin au Centre de Vacances de Montrem, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'association Agrobio Périgord en sont l'illustration.

Jean-Michel Magne, Jacques Ranoux et François Roussel, Présidents des trois Communautés de Communes qui s'apprêtent à fusionner, ont souhaité proposer au personnel des cantines scolaires, deux journées d'échanges et de pratiques sur l'introduction de produits locaux et bio dans les menus.

Animées par le cuisinier et formateur du CNFPT Jean-Marc Mouillac et Gaëlle Balligand d'Agrobio Périgord, ces journées ont permis au personnel de s'approprier les enjeux liés aux circuits courts et à l'agriculture biologique, de rencontrer des producteurs locaux, de (re)découvrir des denrées issues de l'agriculture locale, de concevoir des menus à partir de l'offre locale et la saisonnalité des produits et de mettre en pratique l'un de ces menus en cuisine lors de la deuxième session.

L'objectif de ces journées est d'aller vers un approvisionnement plus local afin d'améliorer l'équilibre alimentaire et diététique des enfants, de les éduquer au bon goût, de développer une pédagogie autour de l'alimentation (visites de fermes, potagers...) et de favoriser le maintien d'une agriculture locale sur notre territoire.

Il s'agit également d'améliorer le temps du repas à l'école. Les enfants doivent être au coeur de la démarche et ne pas être sacrifiés au nom de l'organisation fonctionnelle. Le temps du repas doit être un temps de plaisir, d'échanges et de convivialité... C'est ainsi qu'ils prendront goût aux repas et s'habitueront à une alimentation équilibrée.

Cette démarche est un exemple concret d'action pouvant entrer dans le programme d'Agenda 21 qui constituera le projet de développement durable du nouveau territoire. Lors de la deuxième journée à Montrem, pendant que le personnel des cantines était en cuisine, les élus planchaient justement sur le diagnostic de l'Agenda 21. A l'issue de la réunion, les élus ont pu déguster les très bons plats* préparés par le personnel et se conforter dans l'idée que les produits locaux et bio sont autrement meilleurs que les plats cuisinés industriels !

*** Au menu :**

Entrées : caviar de lentille, polenzia, taboulé de saison
Plat principal : bolognaise et flan de légumes, galettes Miam
Desserts : besan ladou, crème dominicaine, fondant chocolat, bavarois aux fraises